

Règlement de la course(5 km et 10 km)

1. Organisation :

Les 5km (à partir de la catégorie minime, année de naissance 2003 ou 2004) et 10 km (à partir de la catégorie cadet, année de naissance 2001 ou 2002) de la corrida de Montesquieu Volvestre sont organisés par l'association COURIR EN VOLVESTRE le samedi 9 juin 2018.

2. Parcours :

Les parcours des 5 km et 10 km sont vallonnés. Le départ commun est fixé place de la Halle à Montesquieu Volvestre à 18 heures.

3. Inscriptions par internet ou par courrier :

-Par internet (**paiement en ligne 10€**) : remplir le formulaire d'inscription sur le site :

<http://courirenvolvestre.fr>

- Par courrier à l'adresse suivante :

**Courir en Volvestre
21, rue Saint Cizi
31310 RIEUX VOLVESTRE**

Envoyer **avant le mercredi 6 juin 2018**

- le bulletin d'inscription ou sa photocopie
- un chèque de 10 € libellé à l'ordre de Courir en Volvestre
- le certificat médical de moins d'un an autorisant la pratique de la course à pied en compétition ou la photocopie d'une licence Athlé Compétition ou d'un Pass Running en cours.

- Possibilité d'inscription le jour de la course (12 €).

Renseignements au 07.87.86.53.94 / 06.33.30.19.10 ou sur le site internet <http://courirenvolvestre.fr>. Aucun engagement ne sera pris par téléphone.

4. Retrait des dossards :

Les dossards seront remis le jour de la course, sous la halle de Montesquieu Volvestre, de 16h30 à 17h45. Ils devront être fixés sur la poitrine. Les 200 premiers inscrits recevront un souvenir de la course lors de la remise des dossards.

5. Des douches

sont mises à la disposition des coureurs à l'arrivée (salle polyvalente).

6. Classement:

Affichage des résultats dès la fin de la course et sur le site internet de l'association (<http://courirenvolvestre.fr>).

7. Récompenses :

5 km : trois premières femmes et trois premiers hommes.

10 km : trois premières femmes et trois premiers hommes ainsi que le premier de chaque catégorie. Les récompenses ne sont pas cumulables, leur remise se fera à partir de 11h30.

8. Service médical et responsabilités :

Conformément à la législation en vigueur, un service médical sera assuré (ambulance + secouristes). Chaque coureur participe sous sa propre et exclusive responsabilité. Les concurrents prenant part à la course se déclarent aptes physiquement et renoncent à tous recours contre l'organisation en cas d'accident.

9. Assurance :

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance individuelle accident. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par leurs licences. Il incombe aux autres participants de s'assurer individuellement. L'association Courir en Volvestre décline toute responsabilité quant aux vols, dégradations d'équipements ou accidents susceptibles de se produire dans le cadre de la manifestation.

10. Photos :

Chaque compétiteur accepte que l'organisateur publie les photos de la course où il apparaîtrait sur les divers médias à sa disposition (journaux ou site internet).

11. Les coureurs sont tenus de respecter le code de la route sur les voies publiques (parties goudronnées). L'épreuve sera encadrée par les organisateurs.

Le simple fait de participer implique la connaissance, l'acceptation et le respect du présent règlement.

BULLETIN D'INSCRIPTION à la Corrida de Montesquieu Volvestre 2018 à imprimer et envoyer à : COURIR EN VOLVESTRE 21 rue Saint Cizi 31310 RIEUX, accompagné de votre règlement par chèque, à l'ordre de COURIR EN VOLVESTRE.

NOM :

Prénom :

CLUB :

N° de licence : Année de naissance :

Adresse (rue et ville) :

Téléphone : E-mail :

Catégorie : Sexe: masculin féminin

Distance : 5 km (à partir de la catégorie des minimes: année de naissance 2003 ou 2004)

10 km (à partir de la catégorie des cadets: année de naissance 2001 ou 2002)

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et l'accepter. Je dégage la responsabilité des organisateurs en cas d'accidents ou dommages subis pendant ou après l'épreuve. Je déclare être en possession d'une licence Athlé Compétition ou d'un Pass Running ou d'un certificat médical de non contre-indication de la pratique de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an, que je joins à mon inscription.

Date et signature.

Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné(e)..... autorise mon fils, ma fille (*)..... né(e) le / / à participer à la course à pied du 9 juin 2018, et déclare avoir en ma possession un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course à pied, pour mon fils ou ma fille (*) datant de moins de 3 mois.

(*) rayer la mention inutile et indiquer les nom et prénom de l'enfant.

Le: / /

Signature